



aptitudes urbaines

Formation en urbanisme: quels enjeux aujourd'hui ?

Philippe Bach, Véronique Biau, Marlène Ghorayeb, Véronique Granger,
Jean-Pierre Marielle, Michel Micheau, Jean-Pierre Mispelon, Gilles
Morel, François Meunier, Benoît Moritz, Clément Orillard, Pascale
Philifert, Jacques Vialettes, Bendicht Weber, Jodelle Zetlaoui-Léger

Newsletter n°11- Février 2015

- 4 **Newsletter 11**
Formation en urbanisme :
quels enjeux aujourd'hui ?
- 5 **Édito par François Meunier**
Architecte, programmiste-urbaniste,
gérant d'attitudes urbaines
- 6 **Entretien avec Philippe Bach**
Architecte, Directeur de l'École Nationale
Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine
- 8 **Entretien avec Véronique Biau**
Directrice du Centre de Recherche sur l'Habitat,
co-directrice adjointe du LAVUE,
(UMR 7218 du CNRS), co-responsable du réseau
RAMAU
- 10 **Entretien avec Marlène Ghorayeb**
Architecte DESA, docteur en urbanisme,
responsable du 3ème cycle « DES mutations
urbaines » à l'École Spéciale d'Architecture
de Paris
- 12 **Entretien avec Véronique Granger**
Pro Développement, enseigne la programmation
au Master 2 Professionnel Urbanisme
et Aménagement à l'Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne
- 14 **Entretien avec Jean-Pierre Marielle**
Urbaniste-programmiste, vice-président de
l'association Ville et Aménagement Durable
- 16 **Entretien avec Michel Micheau**
Professeur des universités,
Directeur du Cycle d'Urbanisme
de Sciences Po Paris
- 18 **Entretien avec Jean-Pierre Mispelon**
Président du Conseil Français Des Urbanistes
(CFDU), directeur de projets à Atelier Villes
et Paysages
- 20 **Entretien avec Gilles Morel**
Directeur du département Génie des Systèmes
Urbains de l'Université de Technologie
de Compiègne
- 21 **Entretien avec Benoît Moritz**
Architecte-urbaniste, enseignant à la Faculté
d'Architecture ULB /La Cambre-Horta,
professeur ordinaire et associé MSA
- 23 **Entretien avec Clément Orillard**
Architecte-urbaniste, maître de conférences
à l'Institut d'Urbanisme de Paris, responsable
du parcours de Master 2 « programmation
architecturale et urbaine »
- 25 **Entretien avec Pascale Philifert**
Géographe-urbaniste, professeur à l'université
Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE
responsable du parcours « politiques urbaines,
projet urbain et montage d'opérations »
- 27 **Entretien avec Jacques Vialettes**
Président de la Société Française des Urbanistes,
urbaniste et architecte (Lieux Dits SAS), professeur
associé à l'Institut d'Urbanisme de Lyon
- 29 **Entretien avec Bendicht Weber**
Architecte, docteur en projet architectural et urbain
(Paris VIII), chercheur au Laboratoire Espaces Travail
LET-LAVUE (LET), Président du Conseil
d'Administration de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris La Villette et enseignant
en « Théories et pratiques de la conception
architecturale et urbaine »
- 31 **Entretien avec Jodelle Zetlaoui-Léger**
Sociologue-urbaniste, docteur en urbanisme et
aménagement de l'espace, professeur à l'École
Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette
- 33 **Présentation d'aptitudes urbaines**
- 34 **Programme du cursus de formation à la
démarche de programmation urbaine 2014-2015**
- 35 **Partenaires**

Formation en urbanisme : quels enjeux aujourd'hui ?

Constitué d'une quinzaine d'entretiens croisés auprès d'enseignants, de représentants d'institutions et d'établissements, ce dossier sur le thème des enjeux de la formation en urbanisme aujourd'hui, amorce un travail de réflexion sur la manière d'aborder les différents enseignements en urbanisme et leurs évolutions.

Architectes, urbanistes, géographes, sociologues, programmistes, enseignants, chercheurs..., les experts interrogés nous ont livré leur vision de l'état de la formation aujourd'hui au regard des évolutions des métiers de l'urbain.

Tous ont répondu aux mêmes questions, à savoir :

Quelles sont, selon vous, les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ? - Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ? - La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Les réponses révèlent un point de convergence : la nécessité de renforcer l'interdisciplinarité et de mieux sensibiliser les étudiants à la réalité du monde professionnel, notamment sur le jeu des acteurs. Tous s'accordent sur l'intérêt de nourrir rapidement un débat autour des enjeux de la formation et de faire évoluer les pratiques de l'enseignement.

Les experts interrogés appréhendent de manière différente les évolutions et les enjeux des métiers de l'urbain. Les propos mettent en avant la nécessaire prise en compte des enjeux du développement durable, de la participation citoyenne au processus de projet, de l'ouverture à l'international, d'une meilleure intégration de la programmation dans les enseignements mais aussi l'importance de favoriser une plus grande synergie entre les différentes pratiques des métiers de l'urbain.

Propos recueillis par Anne-Laure Millot et Christine Alexandre pour aptitudes urbaines.



François Meunier Architecte, programmiste-urbaniste, gérant d'attitudes urbaines

La Newsletter d'aptitudes urbaines existe depuis 5 ans. Les principaux numéros (« témoignages d'acteurs », « les visages de la programmation ») ont été envisagés comme vigie des nouveaux enjeux et nouvelles pratiques dans l'urbanisme. La programmation est posée à la fois comme un fil rouge, un analyseur et un « principe actif » de ce changement. La Newsletter est ouverte à toutes les représentations pour mieux appréhender les logiques plurielles qui opèrent dans ce vaste champ qu'est l'urbanisme.

Les contributeurs de la présente Newsletter sont des acteurs à divers titres dans ce vaste domaine de la formation à l'urbanisme que nous interrogeons. Nous les remercions d'avoir accepté de participer à ce numéro. Sans prétendre à l'exhaustivité des différents points de vue existant sur le sujet, certaines représentations semblent partagées sur les mutations urbaines actuelles.

Le contexte tel qu'il est ainsi éclairé reflète un fait urbain généralisé qui ne peut seulement s'appréhender à partir de notre cas franco français. Quelles réponses à l'enjeu des communs qui intéressent l'ensemble de notre société ? Quelles propositions pour mieux vivre ensemble, développer l'emploi, porter la transition énergétique, intégrer les conditions du numérique... ? Face à un contexte en mutation accélérée (globalisation sociale et économique, raréfaction des finances publiques, implication de plus en plus forte des opérateurs privés...), comment se forment les professionnels et comment exercent-ils ? À cela un sérieux manque d'évaluation est souligné qui limite pour partie l'analyse. Toutefois quelques sujets saillants ressortent. La disparité entre les formations et les formes d'exercice avec le relatif isolement des professionnels apparaît comme un dysfonctionnement structurel. L'enjeu de la collaboration entre le monde des sciences humaines et celui des architectes, acteurs tellement différents et tellement concernés, constituent un sujet qui touche à la fois aux changements de posture et de méthodes.

Un fort consensus se dégage également pour considérer que l'urbanisme est multi-scalaire, territorial, interdisciplinaire. Comme pratique, il doit assumer la diversité des champs et des domaines qui le définissent, au profit d'approches plus contextuelles (fondé sur le diagnostic) et inclusives. Ce dernier point domine souvent les propos. L'urbanisme doit se positionner comme vecteur d'une nouvelle intelligence collective, dans le

cadre de processus de projet collaboratifs, participatifs mais aussi itératifs, en opposition aux démarches linéaires qui ont encore trop souvent cours. La programmation apparaît comme une composante structurante d'une telle approche plaçant au cœur des préoccupations, les questions fréquemment esquivées du bien commun et de la gouvernance, dans un contexte assumé de démocratisation de l'action locale.

En somme, les propos sont exigeants. On ne peut que revisiter à leur lecture les paradigmes qui fondent l'urbanisme et évaluer très largement ce que nous devons collectivement réinterroger, en particulier dans l'enseignement.

Les espaces de la pédagogie ont peut-être une longueur d'avance dans la façon d'appréhender les transformations urbaines que celle à laquelle l'exercice professionnel, moins libre, est en mesure de prétendre. Mais il est difficile de savoir aujourd'hui précisément comment ces questions sont abordées dans les universités, les écoles d'architecture, les écoles d'ingénieur, dans les différents organismes de formation publics et privés qui traitent de l'urbain. Comment envisage-t-on aujourd'hui les complémentarités et différences entre formations initiales et formations continues ? Dans ses contenus et ses formes pédagogiques, comment l'enseignement répond-il aux attentes des étudiants, des professionnels mais également des collectivités ? Qu'en est-il des MOOC (massive open online course) dans l'enseignement de l'urbanisme ? Qu'en est-il de la recherche, de son articulation aux formations et à la pratique ?

Cette Newsletter n'a pas la prétention de se substituer à un véritable travail de recherche, mais bien de contribuer à identifier de façon exploratoire, les enjeux actuels, en particulier pour la maîtrise d'ouvrage urbaine de projet, des attentes et des pratiques émergentes qu'il conviendra d'analyser dans de prochains travaux.

François Meunier



Architecte, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Je pense que la première grande évolution est la question de l'urbanisation du monde. On aura bientôt 70% de la population qui sera urbaine, avec en 2030, 37 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants et parmi ces 37 mégapoles, 22 seront en Asie. L'enjeu en école d'architecture et notamment dans notre enseignement auprès des étudiants, est comment prend-on la mesure de cela ? Comment se prépare-t-on à intervenir ? Comment former des étudiants qui peuvent intervenir dans le monde et pas seulement en France et en Europe ? Au sein de notre école, on se pose de plus en plus la question de nouveaux partenariats avec les écoles d'architectures à l'étranger dans le cadre d'ateliers.

À l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, nous avons mis en place un nouveau diplôme en partenariat avec l'université de Tongji à Shanghai grâce auquel les étudiants sont allés à plusieurs reprises faire des ateliers workshop. Lorsque l'on observe la ville de Shanghai, on voit bien que l'on n'a pas d'outils pour penser la ville mais le travail qui a été mené par les étudiants a permis de poser des problématiques et de proposer de nouveaux outils.

Un deuxième enjeu porte sur la ville durable. Je pense que les évolutions des métiers de l'urbain sont liés à la ville durable, à la question de la santé (la notion de qualité de l'air est devenue centrale)... Dans les écoles d'architecture, on ne peut pas ne pas penser à la question économique telle que pour combien de temps on construit ? On voit bien que certaines villes ont des bâtiments dont la durée de vie est de 30 ans et qui sont ensuite voués à la démolition. La mutation à venir est aussi celle de la question de vie du foncier. Comment recycle-t-on un bâtiment ? Il y a également la question de la place de la mobilité quand on pense la ville. Comment aujourd'hui pense-t-on le logement ? L'objectif du 500 000 logements par an c'est presque impossible à tenir sans penser à la ville dense ; et que veut dire la ville dense ? Il faut s'interroger sur comment aujourd'hui forme-t-on les étudiants en architecture à la ville mais aussi au périurbain ?

Sur le territoire français et dans les écoles d'architecture, on est au début de la réflexion. C'est un sujet français mais aussi un sujet d'export.

La mise en place du projet d'Institut de la Ville Durable, a permis de poser la question de l'identification et de la place des architectes. On constate que les architectes et les écoles d'architectures sont absents de cette question de la ville durable ; le Ministère de la Culture n'est pas présent sur ces enjeux. Or, je pense que l'on a autant à dire au Ministère de l'Écologie qu'au Ministère de la Culture. À titre d'exemple, le Grand Prix de l'urbanisme est toujours attribué à un architecte et dans cette remise du Prix, le Ministère de la Culture est absent.

Je pense qu'aujourd'hui l'enjeu est de se recentrer sur la manière dont nous mettons de la lisibilité sur ces sujets.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Il y a eu tout un débat en 2013 sur la nomenclature des Masters. L'arbitrage qui a été fait par les universités, et qui à mon sens se révèle pertinent, a été de créer une nomenclature du Master : architecture, urbanisme et paysage.

Actuellement, je pense que l'enjeu est de se recentrer sur la nécessité de remettre une synergie entre les écoles d'architecture, d'urbanisme et d'ingénieurs, mais aussi sur l'importance de l'interdisciplinarité. Les écoles devraient davantage se rapprocher et créer des synergies autour de ces questions. La proposition du Rapport Bloch qui est de créer une Mission interministérielle sur l'architecture me semble presque indispensable au regard de ce que les architectes ont à dire sur l'urbanisme.

Nous avons également des échanges qui se font grâce à un panel d'enseignants, par notre équipe de recherche du CNRS (UMR LAVUE : Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement), laboratoire au sein duquel il y a le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH). Pour nous l'enjeu est de faire un lien entre la recherche et la formation initiale : comment cette recherche peut-elle irriguer d'avantage l'école et la formation initiale ? Nous souhaitons également avancer davantage sur le rapprochement avec l'université Paris Diderot, avec lequel nous avons un Master co-habité sur les questions patrimoniales, ainsi qu'avec l'université Paris Ouest

Nanterre La Défense, avec qui nous avons un Master co-habilité sur les questions de l'habitat dans la filière recherche. L'objectif étant d'accroître le mouvement doctorant.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre. Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Un des points qui ont été développés dans les écoles d'architecture est la sensibilisation des étudiants sur la présence du jeu d'acteurs. C'est un thème très fort de Jean-Yves Chapuis, enseignant dans cette école. L'objectif est de rendre nos étudiants, qui se destinent à faire de l'édifice, conscients de ce que sont ces jeux d'acteurs, de ce qu'est la maîtrise d'ouvrage urbaine, la structure de l'espace urbain.

On voit bien aujourd'hui que s'il faut créer un bâtiment efficace énergétiquement, on ne peut pas penser uniquement à l'échelle du bâtiment mais que cela se réfléchit à l'échelle d'un îlot, d'un quartier...



Directrice du Centre de Recherche sur l'Habitat, co-directrice adjointe du LAVUE (UMR 7218 du CNRS), co-responsable du réseau RAMAU

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

L'essentiel de mes travaux porte sur les architectes mais en 2005-2006 j'ai eu l'occasion de travailler, en collaboration avec Guy Tapie, sur le référentiel métier et compétence des urbanistes, dans le cadre d'une commande de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes). Nous avons abordé les questions d'identité de la profession d'urbaniste dans un contexte de crise de la décision publique. On a fait apparaître l'idée qu'il existait deux valeurs consensuelles : le respect de l'environnement et la lutte contre le changement climatique d'une part, qui prenaient une dimension universelle (« Penser global, agir local »). Et la valeur de la participation et de la concertation, d'autre part.

Nous avons constaté un nouveau positionnement de la profession sur ces deux valeurs consensuelles, nous avons montré que des compétences nouvelles émergeaient en termes d'animation de collectifs, d'écoute, de techniques participatives... Ces compétences sont requises auprès d'un plus grand nombre d'urbanistes. Il y a une nouvelle façon de considérer la posture de l'urbaniste et de l'architecte. On pourrait dire, selon l'expression de Viviane Claude, qu'il y a un véritable « appel à compétences ».

Les enjeux professionnels sont bien différents chez les architectes et chez les urbanistes. Lorsque nous avons travaillé sur le référentiel OPQU, nous avons d'ailleurs mis en évidence la concurrence qui existait entre eux. On ne peut pas donner une définition du métier d'urbaniste sans parler de la grande disparité des formations initiales, des fonctions, des statuts d'emploi etc. Comme le montrent Bernard Pouyet et Jean Frébault, il y a une nébuleuse de fonctions qui relèvent de ce métier ; l'urbaniste apparaît aux confins des métiers de l'habitat, de la gestion des réseaux, de la politique de la ville etc. Pour la qualification OPQU, la question s'est posée du degré de spécialisation qui était admissible dans la reconnaissance du titre d'urbaniste : le choix s'est fait pour la transversalité dans la pratique, il faut avoir travaillé dans plusieurs domaines et à plusieurs échelles pour prétendre au titre d'urbaniste qualifié.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

J'enseigne davantage dans les écoles d'architectures que dans les instituts d'urbanisme. Dans mes interventions, j'aborde les évolutions des métiers de l'architecture, de l'organisation de la maîtrise d'œuvre, de la place de l'architecte par rapport aux entreprises, etc. Cela m'amène par exemple à parler des partenariats public/privé qui sont un exemple très extrême de ce qui se passe en ce moment dans le repositionnement de l'architecte face au contexte économique. On observe une sorte de fragilisation de la profession, en particulier avec l'arrivée de ces contrats globaux conception/réalisation, partenariat public/privé. Les architectes sont intégrés à des groupements et ils sont un peu perdus parce que leur posture, qui est plutôt de l'ordre du symbolique et de l'esthétique, y est minorée. On s'aperçoit qu'ils manquent souvent de clés de lecture sur les logiques qui les surplombent. Depuis une vingtaine d'années, les architectes ont commencé à comprendre les logiques politiques dans le cadre de la commande publique. Or désormais, ce ne sont plus ces logiques politiques qui priment mais les logiques économiques. C'est un contexte nouveau pour les architectes.

Il me semble aussi qu'il y a une difficulté à sortir d'un modèle artisanal pour aller vers une activité plus rationalisée, plus organisée et plus collective aussi. La manière dont on se représente la profession d'architecte en France est très articulée à la dimension artistique. On est très axé sur cette position de concepteur et de créateur de l'architecte. Mais c'est en train de changer, notamment avec la redéfinition de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.

La démarche de programmation joue selon vous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Ce qui me semble apparaître c'est que l'urbanisme ne se fait plus sans concertation, soit parce que la loi y oblige, soit parce que les élus, acteurs ou techniciens, considèrent qu'il est plus sûr et plus riche d'entrer en concertation avec la population dès la mise en place d'un projet. Cela remet en cause les urbanistes dans leur manière de faire, les compétences qu'ils ont acquises par leur formation et leur expérience. Cela n'empêche pas de se questionner sur la participation : qui sont les citoyens qui y contribuent ? Comment les dispositifs permettent-ils de remplir les objectifs que l'on se donne ? Comment faire participer les citoyens avec leurs propres savoirs, langages, outils... ?

Dans le cadre des rencontres RAMAU (Réseau d'Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme) de 2012, nous avons eu des contributions sur l'expérience des professionnels qui se sont engagés dans cette démarche. Il y a une réelle difficulté à se prêter à ce nouvel exercice, qui prend du temps, qui met le technicien dans une situation de fragilité. Mais il y a des retombées positives tant sur la manière dont le praticien se perçoit, par rapport à ses clients, aux citoyens, à ses collègues que sur la richesse et la multi-dimensionnalité du projet qui en résulte.



Architecte DESA, docteur en urbanisme, responsable du 3ème cycle « DES mutations urbaines » à l'École Spéciale d'Architecture de Paris

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Les métiers de l'urbain sont en complète transformation. On est sorti d'une approche techniciste de l'urbanisme et d'un modèle « prêt à l'emploi » (et à l'exportation), pour envisager un urbanisme capable d'identifier les enjeux d'acteurs, de dialoguer avec différents savoirs et savoir-faire, d'intégrer l'expertise d'usage et de mettre en exergue les potentialités d'un territoire.

Je dirais que la planification stratégique a remplacé l'urbanisme de plan avec ses certitudes, ses outils opérationnels et ses acteurs. L'urbanisme est de nouveau au cœur des enjeux de gouvernance et de démocratie.

Ce renouvellement est à mettre au regard des grandes mutations urbaines : une croissance exponentielle (en particulier dans les pays émergents), une conjoncture de déséquilibre avec une pauvreté grandissante (autant dans les pays développés que dans les pays en développement), une privatisation croissante du secteur public et paradoxalement, l'émergence de projets de grandes envergures (secteur touristique, malls, opérations immobilières de très haut standing, etc.). Nous sommes également en face de transformations des modes d'habités, des mobilités, du statut et des usages de l'espace public, des modes de travail etc. Ces grandes mutations urbaines sont autant de nouveaux défis à relever ; cela fait partie des grands enjeux urbains auxquels il faut faire face.

Avec tout cela, on ne peut que revisiter les paradigmes qui fondent l'urbanisme et je pense qu'il faut envisager tout à fait différemment les métiers de l'urbanisme. Les projets urbains, les grandes interventions doivent, à mon sens, s'inscrire dans un processus beaucoup plus large de développement stratégique d'un territoire. Ce n'est plus la question du plan ou du projet urbain mais il s'agit de fixer des objectifs, des leviers qui peuvent transformer un territoire et dans lequel s'inscrivent des projets urbains dont les temporalités vont être différentes. Il ne s'agit plus d'envisager un territoire et de dire « voilà ce qu'il faut faire » et d'anticiper sur 20 ans, mais plutôt de mettre en avant les leviers de transformations du territoire. Il faut avoir une vision stratégique et surtout innovante.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Ce renouvellement de la pensée sur l'urbanisme, sur les postures et la formation nous intéressent particulièrement à l'École Spéciale d'Architecture. En tant que responsables d'une formation d'urbanisme en 3ème cycle « Mutations Urbaines » avec Jacques Sautereau et Clément Blanchet, on se pose la question de comment offrir une formation et une appréhension des métiers de la ville en phase avec les nouveaux enjeux urbains, une formation capable d'innover et d'inventer de nouveaux outils.

Selon moi, la question de la formation est fondamentale car c'est une des conditions majeures pour réussir à mettre en perspective un changement de mode d'appréhension des problématiques urbaines, aussi bien d'un point de vue paradigmatique que de celui des outils. Pour penser autrement l'urbanisme, il faut définitivement transformer de façon structurelle les « cadres de penser », les postures professionnelles des urbanistes, des architectes et de tous les acteurs de la ville. Le décloisonnement des champs professionnels est à mon sens quelque chose d'important entre praticiens, experts, chercheurs... Je pense que c'est un point essentiel dans l'enseignement. Nous souhaitons que nos étudiants soient capables de travailler avec des professionnels issus de champs différents, nous essayons de leur donner les moyens de dépasser leurs propres champs de formation. Nous abordons les enjeux urbains auprès de nos étudiants à travers le projet. Notre objectif est de former à une culture spatiale des données de l'environnement, comprenant les usages et leurs interprétations, non dans un sens directement fonctionnel mais dans tous ses détournements et inventions dans la culture contemporaine. Le projet est appréhendé au regard de nouvelles temporalités, justement inscrites dans un processus plus large ; c'est un élément essentiel dans l'enseignement. Cela se traduit par la préparation d'un espace d'échange et de dialogue, des objectifs fixés, l'élaboration d'une méthode. On explique aux étudiants que le projet est amené à être revisité, réajusté et remis en question tout au long du processus. Nous cherchons aussi à apprendre aux étudiants la valeur de l'expertise des habitants, ce n'est pas toujours évident. Ce sont les modalités actuelles du renouvellement auxquelles nous devons nous adapter si l'on veut s'inscrire dans une démarche qui donne du sens au métier.

En réalité, le projet est un prétexte, c'est un espace de recherche, c'est une méthodologie d'enseignement. Ce n'est pas une finalité en tant que telle. Nous travaillons aussi bien sur des villes du nord que des villes du sud car il y a des enjeux communs, même si les situations sont différentes. L'objectif est que les étudiants puissent se donner les moyens de comprendre les enjeux d'un territoire et de travailler avec des disciplines et des cultures différentes de la leur.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

La programmation s'inscrit complètement dans le renouvellement des modes de faire, c'est un outil de dialogue qui redéfinit de nouvelles temporalités du projet urbain. C'est un paramètre déterminant dans l'approche stratégique : c'est l'espace pour mettre en dialogue différents acteurs institutionnels, professionnels, associations, etc. La programmation est un moyen de mettre la participation au cœur du processus du projet urbain, elle contribue aussi à appréhender de manière différente le territoire dans différents registres.

On aborde la programmation dans le cadre des projets que nous menons avec les étudiants. À différentes reprises, nous avons reçu des projets où il n'y avait pas de programme. L'exercice a donc consisté à nous laisser réfléchir. Nous proposons un diagnostic qui change la manière de voir le territoire. On met en lumière toutes les potentialités du territoire et nous proposons une programmation parfois très différente de ce qui nous avait été demandé initialement.

Je retiens davantage le fait que la programmation est un levier qui contribue à un urbanisme inclusif qui devrait davantage participer à l'adhésion des propositions de transformations d'un territoire.



Pro Développement, enseigne la programmation au Master 2 Professionnel Urbanisme et Aménagement à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Je dirais tout d'abord la nécessité d'une posture professionnelle qui soit beaucoup plus inspirée par l'éthique de la coopération plutôt que par une culture qui se caractérise par une logique de médiation entre des intérêts conflictuels. J'ai rarement vu des opérations où l'on mettait l'accent sur les convergences mais plutôt sur les divergences. Je pense que cet aspect conflictuel n'est plus de mise, c'est un peu du passé. Je trouve qu'aujourd'hui on a des approches plus douces. Les jeunes générations sont beaucoup plus sensibles à la co-production, à la participation avec les citoyens, aux enjeux du développement durable. Selon moi, ces nouvelles manières de penser rejaillissent sur l'enseignement. On doit davantage former des personnes aptes à écouter les autres, à entendre l'autre. On ne peut plus être dans une logique où chacun défend son intérêt. Il faut conceptualiser quelque chose qui relève de l'éthique de la coopération.

Je suis agréablement surprise aujourd'hui de voir que l'on demande d'être bienveillant en urbanisme (notamment dans l'urbanisme durable), bienveillant vis-à-vis des territoires et des usagers. Toute la programmation urbaine actuelle des éco quartiers pourrait, de mon point de vue, être résumée par le sens de l'altérité et l'aspect bienveillant : que ce soit la dimension d'intérêt générationnel, l'accueil des populations précaires, la place des SDF dans l'espace public etc. J'ai l'impression que tout cela est imprégné d'une espèce de culture de la bienveillance.

Malheureusement, on n'enseigne pas et on ne forme pas nos étudiants à cela car on considère que cela fait partie de la sphère privée. Or cela dépasse la sphère privée. On ne peut pas faire de l'urbanisme si on ne partage pas un certain nombre de valeurs sur le sens du bien commun. Je pense qu'on n'ose certainement pas l'enseigner et pourtant, avec tous les outils académiques que l'on possède, tels que les corpus de la sociologie, on ne devrait pas le craindre.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

J'aborde principalement la programmation par l'histoire.

On y retrouve toute la description de ce qu'est la programmation, c'est-à-dire le sens des choses et la pertinence. Pour moi la programmation a toujours existé dès l'instant où la maîtrise d'ouvrage urbaine a compris qu'elle ne pouvait pas passer une commande pour se faire plaisir. Il y a toujours eu de la programmation implicite à partir du moment où l'on met un donneur d'ordre et un architecte en présence. Déjà dans l'Antiquité on ne créait pas une ville nouvelle si l'on n'avait pas la garantie d'avoir un bassin de vie fertile, et des moyens d'acheminer des matériaux...

Ce qui m'intéresse c'est avant tout ce qui est bien en amont du 17^e siècle et bien avant l'antiquité. On a tous les archétypes que l'on retrouve aujourd'hui dans la stérilisation des architectes par exemple ou des despotes éclairés qui avaient malgré tout, une grande expérience de la relation entre celui qui paie l'aménagement et celui qui doit rendre des comptes. On s'aperçoit que très tôt, même dans l'Ancien Régime, il y avait des dépenses à ne pas dépasser. Dans la réalité c'était raisonné avec un certain nombre de règles fixées et pour moi, ce sont les bases de la programmation. La programmation existe dans son essence depuis qu'il y a eu une construction publique, dès que l'on a dépassé l'espace domestique, le stade de l'autoconstruction.

J'interviens au sein de formations pour architectes (HMO) ou élèves ingénieurs, ainsi que dans des formations très pluridisciplinaires à la gestion immobilière (avec des profils de juristes, d'architectes, d'ingénieurs). J'apprécie particulièrement ces formations qui mêlent des publics d'origines différentes. Face à ces publics diversifiés, j'essaie de gérer leur incompréhension car il y en a très vite. On peut être amené en urbanisme à développer des valeurs qui sont difficilement appréhendables par le droit. Les ingénieurs peuvent être surpris par certains aspects de la programmation : les usages, le fait que les espaces doivent être de plus en plus polysèmes. À l'inverse, les architectes sont assez heurtés sur le sens de l'usage en programmation, certains n'entendent pas d'autre légitimité que celle de l'artiste.

On peut le respecter mais je pense que l'on va dissocier des architectures qui se revendiquent comme un art de celles qui vont se revendiquer avec une valeur d'usage.

Mais les opposer serait dramatique.

Je pense que dans la formation, travailler sur l'écoute de l'autre, sur les processus de médiation, sur la communication et non pas sur l'enseignement soi-disant de la participation des habitants me paraît indispensable. Pour moi il devrait y avoir un tronc commun que devrait avoir toutes les formations à l'aménagement et notamment celles des architectes.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Je me retrouve tout à fait dans cette définition, notamment sur l'aspect essentiel de la stratégie parce qu'aujourd'hui, il n'y a plus de programmation sans stratégie ; la programmation planificatrice n'a plus raison d'être.

Ce qui me gêne c'est plutôt de penser que seuls les programmistes sont en mesure de faire de la programmation. Je pense que ce discours peut être tout aussi bien porté par des sociologues que des urbanistes. Selon moi, tout urbaniste, architecte, sociologue etc., devrait être formé à la programmation, à la stratégie, à la prospective des modes de vie, à la complexité du jeu d'acteurs. Je pense qu'on devrait aller vers des formations en urbanisme qui devraient toutes enseigner la programmation plutôt que de défendre ce qu'est la programmation. Dans ce cadre je suis tout à fait d'accord avec cette définition. Je ne sais d'ailleurs pas dire quand je fais de la programmation, si je fais de l'urbanisme ou de la programmation.



Urbaniste-programmiste, vice-président de l'association Ville et Aménagement Durable*

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Il y a une dichotomie très grande aujourd'hui entre les conditions dans lesquelles les études urbaines s'exercent en termes de moyens, délais, gouvernance, et l'ampleur des enjeux complexes auxquelles elles doivent répondre.

Il est nécessaire qu'un travail d'intelligence collective soit mobilisé, avec une approche multi scalaire, pour renvoyer à l'inscription de l'étude dans un territoire plus large et dans un contexte global. Il y a donc toute une chaîne de questionnements à différentes échelles. Un travail de réflexion collective et surtout partagé est nécessaire, qui doit associer l'ensemble des acteurs d'un projet. L'urbanisme ne peut être la simple résultante d'une compilation d'études de spécialistes enfermés chacun dans leur domaine, mais d'un travail inter-métier, pluridisciplinaire, qui appelle à un décloisonnement des pratiques.

Ces métiers de l'urbain sont dans une remise en cause totale de leur spécificité. Auparavant l'urbaniste s'isolait dans son champ de compétence, mais aujourd'hui il devient multiple. La programmation urbaine, le processus de conception du projet urbain convoque des compétences dans tous les domaines (sociologie, économie, histoire et géographie, ethnologie, écologie, ...). Personne n'est omniscient ; il y a toute une série de spécialistes et de disciplines différentes qui sont à agréger dans une équipe et à faire travailler ensemble. Comment répondre à cette nécessité d'un élargissement et d'un décloisonnement du champ de compétence de l'urbanisme ? Comment gérer le temps long ? Comment penser le projet urbain comme un processus concerté et constamment questionné ?

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Objectivement, ce qu'il faudrait ce serait aller vers un urbanisme concerté, basé sur un diagnostic partagé, dynamique, global et transversal, orienté sur l'identification des enjeux et la définition des objectifs. La réalité actuelle c'est au contraire, et trop souvent, une réalité régressive où les études sont de plus en plus bradées, les acteurs sont séparés des uns des autres, il n'y a pas de processus d'échanges entre eux, ni d'imbrication ou d'animation de processus de concertation.

On est obligé de rendre compte de cette réalité contradictoire entre le réel et le souhaitable, mais aussi partir de ce que pourrait être une démarche idéale, révéler ce qui est de l'ordre de notre responsabilité en tant que professionnel engagé et en tant que citoyen conscient. Sur le diagnostic environnemental et l'identification des enjeux globaux et locaux, sur le social et l'économie, il nous faut éviter les discours catastrophistes et révéler les dynamiques positives et le potentiel des territoires, les points d'appui et les atouts, l'évolution et la réalité des pratiques émergentes. On démontre que face aux enjeux globaux et locaux, on a toutes les réponses en main. On explique en quoi l'intelligence d'un projet naît d'un diagnostic mettant en jeu des questionnements croisés entre les différentes thématiques. On s'appuie sur des études de cas en mettant en avant quelles en sont les avancées en termes de méthodologie, d'énoncé de thématiques pertinentes et de définition des objectifs. On met aussi en avant les limites et points de blocage. Il s'agit donc d'illustrer comment décrire un contexte, comment appréhender l'esprit d'un lieu.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

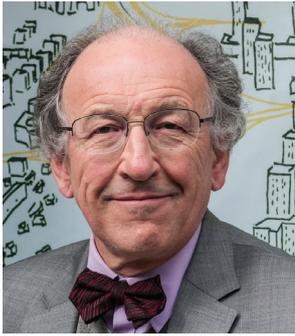
Cette approche montre bien qu'il y a eu un changement complet par rapport à ce qu'était la pratique de la programmation urbaine il y a encore une quinzaine d'années (urbanisme de zoning notamment). Aujourd'hui en programmation urbaine, il y a un travail qui est fait en amont, appuyé sur un diagnostic partagé, qui permet de définir les valeurs communes d'un projet, les enjeux, les objectifs partagés et une vision prospective. On ne se contente pas de répertorier les besoins tels qu'ils peuvent être énoncés par les différents acteurs ; on essaie de les mettre en perspective et de faire travailler l'ensemble de ces acteurs sur les attentes et les besoins tels qu'ils pourraient s'exprimer à moyen terme et à long terme. Encore une fois, on se pose la question des pratiques

émergentes : comment se traduisent-elles concrètement sur le terrain ? Comment rencontrent-elles les orientations générales « d'aménagement durable » des politiques publiques ? Comment interpeller et impliquer les habitants et les usagers dans la construction de projets urbains qui puissent rentrer en résonance avec leurs projets de vie ? Quelles sont les nouvelles tendances qui émergent par rapport à un territoire donné ?

C'est un travail à plusieurs dimensions, beaucoup plus riche, dans lequel la dimension culturelle (stratification des pratiques) va devenir plus essentielle et ne va plus être un travail quantitatif mais qualitatif (animation de processus où les différents acteurs vont s'exprimer sur le possible et le souhaité).

Il s'agit de construire un imaginaire collectif autour de la ville, de renouer les fils d'une histoire de la ville, parfois oubliée. Le programme urbain n'est pas la résultante d'une somme de réponses techniques énoncées par des experts, mais on est réellement dans la construction collective d'un récit, là encore partagé, un récit auquel les différents acteurs peuvent adhérer, et qui donne du sens.

() Centre de ressources sur la qualité environnementale des bâtiments et aménagement en Rhône-Alpes*



Professeur des universités, Directeur du Cycle d'Urbanisme de Sciences Po Paris

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Les métiers de l'urbain ne cessent de s'élargir, car c'est toute la société et la terre qui vit sur le mode de l'urbain. Il existe un continuum de plus en plus riche et complexe entre les métiers de l'étude généraliste et les études spécialisées, entre le stratège qui va produire un projet de ville aux côtés des élus et le spécialiste du traitement de la dépollution ou de l'urbanisme 2.0. En revanche, la césure entre les métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre résiste. Ainsi, les adeptes du partenariat public-privé urbain, totalement piloté par des constructeurs, sont, en France, amenés à envisager ce mélange des genres sur un mode mineur. Au lieu de parler de métiers, il faudrait mieux parler de sujets de l'urbain et examiner en quoi la manière de les aborder a changé. Le foncier, par exemple, qui est la première étape de la réflexion sur les transformations possibles de la ville est dominé par l'envolée des valeurs ; cela oblige les acteurs à trouver d'autres manières de travailler ensemble (à titre d'exemple, la ZAC incitative de Massy où la SEM travaille de manière efficace avec deux foncières. À Bordeaux, l'opération Bassins à flot se fait sans aménageur). La transition énergétique qui commence à impacter la manière de faire la ville, mais plus encore à en transformer l'existant, est un chantier que les constructeurs et ingénieurs ont immédiatement investi, en cherchant à imposer leurs technologies. Mais les liens avec les usages ainsi que les différentes composantes de la vie urbaine (mobilité, activité, habitat) demeurent mal appréhendés, alors que les élus sont particulièrement attentifs à cette question et font monter leurs exigences. En fonction de chaque thème, il est ainsi possible de saisir comment s'opèrent les évolutions.

Les évolutions des métiers sont surtout liées à l'évolution du contexte général dans lequel les urbanistes exercent. La globalisation signifie concurrence accrue des territoires, notamment des métropoles qui se jaugent et recherchent des innovations susceptibles d'attirer entreprises et habitants. La crise des finances publiques et la question de la dette à tous les niveaux changent le positionnement des autorités publiques par rapport au quotidien de la ville et bien plus encore avec les nouvelles opérations d'aménagement. Les professionnels doivent modifier profondément leurs cadres de pensée et reconsidérer leurs moyens. La réorganisation institutionnelle des collectivités va provoquer un

mouvement de rationalisation de l'ingénierie publique locale, de nouveaux positionnements et pourquoi pas de corporatisme. La question de l'économie de la ville devient cruciale tant dans sa conception que dans son fonctionnement, alors que l'on a, de facto, échoué à mettre en œuvre les méthodes du coût global : la programmation est ici prise à partie. Dans ce contexte où la ville ne peut s'arrêter de croître et se moderniser, les rapports entre le privé et le public changent fortement. Les grands investisseurs financiers et les grandes entreprises ont un avantage substantiel : leurs capitaux propres ou leurs capacités d'emprunt. La privatisation totale des quartiers a commencé en Angleterre. En France, le caractère sophistiqué des méthodes d'ingénierie financière et les objectifs de maximisation du profit pèsent de tout leur poids dans le dialogue avec le public, sans que les résultats soient acquis d'avance. L'exemple de la tour Triangle, qui semblait relever d'un jeu gagnant-gagnant à de multiples échelles, a échoué pour des raisons partisans. La question de l'association du citoyen à la fabrication et à la gestion de la ville est posée de manière lancinante, en France, sans que les résultats soient encore probants. Mais, ce sont probablement les enjeux de la montée des inégalités sociales et de la lente remise en cause du vaste système de protection sociale, qui apporte une large contribution à l'économie résidentielle des villes, qui affecteront de manière profonde les métiers de l'urbain.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Toutes ces questions sont abordées sur le fond et en pratique dans les enseignements. Le cours de Formation Commune, avec d'autres Sciences Po en 2014, s'intitulait « Pauvreté » et l'examen final avait trait à la manière dont l'urbanisme abordait cette question. Les étudiants sont rompus aux logiques d'acteurs et à leurs intérêts à agir. La dimension internationale est constamment réaffirmée. Les stratégies foncières et immobilières font l'objet de cours multiples, de jeux économiques et de simulations. La maîtrise d'ouvrage (dans les trois dimensions immobilière, sociale, d'aménagement) et la maîtrise d'œuvre urbaine sont enseignées de manière équivalente. Tout le monde fait du projet urbain.

Le développement durable prend une place croissante dans une visée critique et opérationnelle à la fois. Beaucoup d'éléments de la pédagogie sont pensés en termes de projet. L'accent est mis sur la créativité et sur la critique afin que le Cycle reste un « lieu de subversion » où sont pensées différemment et de manière originale les questions urbaines. Dans la mesure où le Cycle a un recrutement spécifique et où les étudiants ont déjà reçu des formations théoriques ou méthodologiques poussées dans de multiples disciplines, il est possible de les associer à des travaux d'expertise touchant à tout ou partie de ces questions. Les travaux réalisés sont d'une qualité toujours étonnante.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Je souscris à cette définition de la démarche de programmation. Les élus ou les entreprises qui les commandent partent de questions techniques mais sont très rapidement amenés à aborder les questions de stratégie, dont la programmation n'est qu'un aspect. La démarche de programmation est un temps important de formation des élus et des techniciens. Il importe que les études ne soient pas de simples produits ou livrables mais se transforment en temps de formation des techniciens. La démarche de participation citoyenne est une des composantes de la programmation, car les usagers ont du savoir et du bon sens. Cependant, envisager la programmation à 5 ou 10 ans d'un bâtiment correspondant à des modes de vie futurs nécessite d'autres approches.



Président du Conseil Français Des Urbanistes (CFDU), directeur de projets à Atelier Villes et Paysages

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

On fait le constat qu'il y a une pluralité d'acteurs qui se positionnent dans le champ de l'urbanisme et cela contribue à rendre moins lisible ce que regroupe ce champ de discipline. Il y a une responsabilité forte des organismes de formation et des encadrements car ils permettent de circonscrire le paysage des professionnels. Je pense que la formation est au service du métier qui s'exerce ensuite et il me semble que le métier d'urbaniste souffre un peu de la multiplicité des offres de formations.

L'enjeu fondamental du moment est d'arriver à coordonner les choses, à avoir une meilleure lisibilité du métier, voire même une reconnaissance institutionnelle qui permettrait de déboucher sur des certifications. À ce propos, le CFDU (Conseil Français Des Urbanistes) a engagé une démarche de mobilisation de la profession pour se projeter à l'horizon 2030 car on pressent qu'il y a des choses qui sont en train de changer. On a souhaité mettre à contribution des acteurs qui interviennent dans ce champ pour qu'ils s'expriment sur la manière dont ils envisagent l'avenir professionnel. Le métier d'hier ne sera plus celui de demain.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Le CFDU est une confédération qui réunit des associations, c'est en quelque sorte le porte-parole de la profession d'urbaniste. Les associations représentent un nombre colossal de structures et beaucoup de projets urbains en France ont donné lieu à la création d'associations, que ce soit en contre point du projet ou dans la dynamique du projet. Dernièrement, il y a eu un salon du projet urbain à Lille durant lequel le CFDU a organisé une table ronde qui a été l'occasion de travailler sur ce sujet. Nous mettons également en place des universités d'été tous les ans avec des sujets différents et notamment sur le cadre de l'intervention de l'urbanisme (la décentralisation, villes et métropoles durables etc.). Au moment de la publication de la loi ALUR nous avons demandé à être associé à la concertation qui a été mise en place. Le CFDU a suivi les différentes réunions et on a produit un document.

Récemment, la création de l'Institut de la Ville Durable nous a permis de rappeler l'importance, la place et la reconnaissance du travail des professionnels.

Nous entretenons également des liens assez étroits avec l'APEREAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche En Aménagement et Urbanisme). C'est une association qui regroupe un certain nombre d'instituts d'urbanisme et d'universités. Certains des membres participent et interviennent lors des universités d'été. Nous avons été associés à une réflexion commune lorsqu'il a été question de supprimer la mention « urbanisme » des masters. Dernièrement le Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU) a mené une enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de ces instituts et universités, et nous avons suivi l'élaboration du dossier.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Ce qui est certain c'est qu'il y a un passage assez important du public vers le privé. Il me semble que la conduite du projet urbain est davantage une question de coaching et d'accompagnement ; elle se fait beaucoup dans des démarches de programmation qui sont évolutives.

Cependant, le contexte n'est pas toujours favorable à l'élaboration d'un projet urbain. Cela fait de nombreuses années que l'on parle de démarche de démocratie participative auprès des habitants mais il y a eu un décrochage assez fort récemment. Les élections qui arrivent, la situation financière des collectivités locales qui n'est pas toujours satisfaisante... Tout cela se conjugue et fait partie des raisons qui aboutissent à l'arrêt des projets.

On se rabat donc sur des actions à plus court terme voir des actions immédiates, car un projet urbain est toujours trop long par rapport à un mandat d'élu.

On est donc dans une période où ce n'est pas facile d'y voir clair : on constate mais on ne sait pas combien de temps cela va tenir : est-ce que cela va durer dans le temps ? Est-ce que de nouveaux acteurs vont se substituer ? On peut imaginer qu'il y ait un glissement de la sphère publique vers la sphère privée en ce qui concerne le projet urbain. On peut aussi imaginer qu'avec le PLUi et toutes les démarches intercommunales qui lui sont rattachées, on assiste à un besoin renforcé de planification.



Directeur du département Génie des Systèmes Urbains de l'Université de Technologie de Compiègne

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

En France, les approches traditionnelles de la ville et de l'aménagement urbain intègrent progressivement les nouveaux enjeux du développement durable et du numérique, ce qui fait évoluer nos métiers et la manière de les aborder.

De plus, les projets urbains sont toujours très complexes et font appel à de multiples disciplines et compétences. On est donc sur des formations très pluridisciplinaires à la convergence de l'urbanisme, des réseaux techniques urbains, de la construction et du génie civil. Ces formations pluridisciplinaires demandent malgré tout une cohérence et évoluent avec les nouveaux enjeux à la fois techniques et sociétaux.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

On tente de mélanger une approche sectorielle et une approche globalisante, systémique. On envisage la ville comme un système complexe dans lequel des sous-systèmes techniques et humains interagissent entre eux. Notre formation propose à la fois une formation classique avec les bases du génie urbain, et d'autres enseignements plutôt portés vers les enjeux liés aux évolutions de notre société : smart cities, introduction des nouvelles technologies, mise en place des éco-quartiers, notion de développement durable etc.

Nous avons également une approche par les projets : on propose aux étudiants des formules d'atelier projet qui leurs permettent de s'immerger dans le monde professionnel. L'objectif est de les amener à travailler en équipe et dans un contexte professionnel diversifié, en partenariat avec des collectivités locales, des entreprises ou des services de l'Etat. Cela permet également d'explorer de nouvelles approches qui peuvent aussi être innovante comme par exemple réfléchir à la manière d'introduire le développement durable et les nouvelles technologies dans la mise en place des projets urbains.

Par ailleurs, la grande majorité de nos étudiants font des séjours à l'étranger (Brésil, Canada, Europe...) pendant un ou deux semestres, voire deux ans à l'occasion d'un double diplôme. Nous essayons également de

développer des ateliers projets internationaux, comme actuellement à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro avec des équipes mixtes d'étudiants français et brésiliens. Cela permet de leur faire découvrir une autre culture des projets et de l'urbanisme et d'apporter leur compétence d'étudiants-ingénieurs français qui est souvent très appréciée dans les pays émergents. Il y a en effet une véritable demande dans ces pays émergents pour développer le génie urbain car ils n'ont pas cette culture de la planification et de la programmation urbaine.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Je suis tout à fait d'accord sur cette définition. Ce que je noterai, c'est que cette tradition de penser l'urbanisme par rapport à des fonctions et des besoins, et d'élaborer des stratégies d'aménagement pour répondre à ces exigences, est ancrée dans la culture française, ce qui n'est pas le cas partout dans le monde, en particulier dans les pays en développement ou émergents, où les besoins des grandes mégapoles justifieraient pourtant ces approches.

Notre formation pluridisciplinaire n'a sans doute pas suffisamment d'enseignements orientés vers l'urbanisme opérationnel et programmatique. Conscient de ce manque nous avons la volonté d'enrichir notre offre notamment en matière de programmation urbaine afin de développer cette culture et cette approche de l'urbanisme auprès de nos étudiants. L'UTC a également une stratégie de développement de la formation continue. Nous sommes actuellement en pleine réflexion sur l'introduction d'un mélange entre la formation classique d'ingénieur, la formation en alternance et la formation continue dans les parcours qui seront proposés à la fois à nos étudiants et aux professionnels.



Architecte diplômé ISACF-La Cambre (1995),
urbaniste UPC-Barcelone (1996),
enseignant à la Faculté d'Architecture ULB / La Cambre-
Horta, professeur ordinaire et associé MSA

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

En Belgique, l'État est plutôt un État à tendance libérale, il est dès lors plutôt régulateur qu'organisateur et les moyens publics visant l'action et l'opérationnel sont par ailleurs en baisse, voir fortement limités.

Dans ce contexte, il y a un double mouvement qui s'opère.

D'une part la prise en charge de plus en plus grande d'enjeux urbains par des acteurs qui dépendent du secteur privé (par exemple la réalisation de grands équipements ou plus largement certaines politiques de rénovation urbaine dans certains quartiers). Cela est lié au fait qu'il y a une perte progressive des possibilités pour les acteurs publics d'intervenir. On voit de plus en plus une sorte de délégation des enjeux urbains du secteur public au secteur privé et ce pour plusieurs raisons, comme par exemple la difficulté à trouver des accords entre acteurs publics, ou encore la diminution des moyens budgétaires. Les enjeux au niveau des acteurs de l'urbain se situent dès lors au niveau du positionnement comme acteurs publics ou comme acteurs privés. L'enjeu pour les acteurs publics, c'est de pouvoir garantir les intérêts publics et les valeurs communes dans des projets qui sont réalisés par le secteur privé. L'enjeu est aussi pour les acteurs publics de se positionner, de réglementer et de négocier avec le privé. À titre d'exemple, dans le cadre de la réalisation d'un projet urbain que nous réalisons actuellement dans une ville wallonne, les 2/3 des terrains appartiennent au privé. La ville est un acteur levier du projet parce qu'elle possède une série de parcelles clés mais c'est in fine le privé qui assurera la maîtrise d'ouvrage de la plus grande partie du projet. La ville régule et organise le dispositif de conception du projet urbain, sans pour autant disposer des leviers d'action au niveau du foncier.

D'autre part, il y a une prise de conscience de plus en plus forte de la part des pouvoirs publics des enjeux sociaux et économiques liés à l'urbanisme et au renouvellement urbain, ce qui est un peu en contradiction avec ce que je viens de décrire précédemment. On aborde la question du développement économique, du logement, des équipements etc. et on assiste à un double mouvement où les pouvoirs publics sont engagés dans de grands projets de renouvellement urbain au niveau de l'initiative et de la conception, et en même temps, on observe une large délégation au privé. C'est une évolution récente en

Belgique mais qui est de plus en plus observable : une prise de conscience des enjeux urbains mais une forte délégation du volet opérationnel au secteur privé via des partenariats public-privé.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Je mène une double profession d'enseignant et de professionnel. J'enseigne le projet d'urbanisme à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et parallèlement, je dirige une agence d'urbanisme (MSA) avec laquelle je travaille sur les enjeux de l'espace public et de projets urbains à Bruxelles et en Wallonie. Cette double posture académique-praticien permet d'alimenter les recherches que je dirige à l'université et réciproquement dans ma pratique professionnelle.

Mes enseignements portent sur l'évolution des concepts urbanistiques, les remises en questions qui en découlent (enjeux du développement durable notamment). Ces enseignements abordent les enjeux de territoire plutôt que la professionnalisation et la prise de position des acteurs de la ville. Il n'y a en Belgique francophone aucune formation en lien avec les nouveaux métiers de la ville et les nouveaux enjeux urbains. En ce moment, nous revendiquons auprès des pouvoirs publics une formation qui soit plutôt axée sur les métiers de la ville. Actuellement, au sein de l'Université, nous n'avons pas vraiment cette mission-là. Nous avons plutôt des cours d'options en urbanisme et des cours d'approfondissement sur les théories de l'urbanisme.

Au sein de l'ULB et en partenariat avec les autres universités bruxelloises (VUB, UCL, KUL), nous avons également créé une formation continue (« PYBLIK ») qui s'adresse aux fonctionnaires déjà diplômés qui veulent se mettre à niveau par rapport aux enjeux de maîtrise d'œuvre de projets d'espaces publics. L'objectif est d'amener ces professionnels à travailler sur la définition des démarches qui vont aboutir à la création d'un projet. Ils viennent avec leurs études de cas et on leur donne des clés de lecture. Cette formation a été créée il y a 7 ans à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette idée a émergé en 2005-2006 suite à la prise de conscience

d'une nécessité de mieux définir les éléments de programmation en amont des projets d'espace publics, suite notamment aux grands débats et aux luttes urbaines autour du réaménagement de la place Flagey à Bruxelles.

Nous intervenons sur des exemples déjà réalisés en précisant la programmation et les éléments de méthodologie. On est dans la démonstration : l'idée est de montrer l'intérêt de la démarche et les différentes étapes à prendre en compte jusqu'à la finalisation des chantiers.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

C'est en lien avec le deuxième type d'enjeux que j'ai évoqué sur la création de projets urbains de plus en plus grand. En Belgique, on est dans un contexte où les centres-villes sont plutôt paupérisés et les banlieues assez riches. Donc il y a de nombreux dispositifs de renouvellement urbain mis en place.

Dans ce cadre-là, un outil de rénovation urbaine appelé les « Contrat de Quartier » ont été créés. Ils obligent, dans les étapes de la programmation, à faire de la participation. C'est aussi un outil de financement qui impose un dispositif légal de programmation urbaine (diagnostic, stratégie, choix des opérations etc). Des Commissions de Quartiers sont mises en place et sont aussi des lieux de débats réunissant habitants, associations, représentants du monde politique et économique, institutionnels etc. Ce dispositif est institutionnalisé. Parfois cette institutionnalisation mène à une participation forcée mais elle présente néanmoins l'avantage d'avoir permis d'établir un climat de confiance et de discussion entre les différents acteurs.



Architecte-urbaniste, Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris, responsable du parcours de Master 2 « Programmation architecturale et urbaine »

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Selon moi les évolutions auxquelles nous sommes confrontés correspondent au brouillage des missions de chaque acteur et à la demande de plus en plus forte d'apporter une dimension programmatique alors même que la programmation est peu enseignée. On est dans une période d'intense changement.

On assiste à la montée en puissance des acteurs gestionnaires voire de la fonction gestion en générale. De plus, on n'est plus uniquement dans de la production d'espace mais aussi dans une production de services immatériels qui lui est articulée. Un exemple : une plateforme de mobilité, c'est plus une offre de services immatériels qu'une infrastructure de transport. La sphère d'action des acteurs publics s'étend également à de nouveaux domaines comme le commerce, allant bien au-delà des champs d'actions dont ils étaient en charge auparavant. Plus largement les choses sont devenues plus complexes, on ne parle plus seulement de production d'espace mais davantage de missions d'articulation et de dynamisation.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

À l'Institut d'Urbanisme de Paris la formation en programmation a été cofondée par Jodelle Zetlaoui-Léger dans les années 2000. Cette formation a fait et continue de faire intervenir des professionnels reconnus de la programmation (comme Gérard Pinot et François Meunier) ainsi que des personnes qui ont été en lien avec les grandes démarches de l'histoire de la construction de ce milieu de la programmation (notamment en lien avec le travail de Michel Conan au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Tous ces professionnels continuent à se poser des questions sur la transformation du monde du projet, l'évolution de leur métier et de leur pratique. Cette réflexion est présente dans notre enseignement ; on la retrouve auprès des commanditaires dans le choix des sujets de nos ateliers. Par exemple, nous avons répondu à une commande sur la dynamisation de la vie nocturne pour la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, et cette année, nous travaillons sur les liens entre déplacement et programmation urbaine dans le cas du campus urbain de l'Université Paris Est

Créteil. Ces demandes ne s'appuient pas sur un volet opérationnel directement envisagé, en réalité, il s'agit plutôt de travailler l'articulation entre dimensions spatiales et contenu social dans un cadre plus large.

Nos ateliers se déroulent sur deux semestres et sont encadrés par des enseignants-chercheurs et des enseignants professionnels. Le cahier des charges de l'atelier est co-produit avec le commanditaire. On est dans une démarche assez classique de programmation. Le premier semestre est un atelier de programmation urbaine orienté sur l'élaboration d'un diagnostic et de scénarios stratégiques. On sélectionne par la suite un élément programmatique que l'on va approfondir en atelier de programmation architecturale, au second semestre. Il s'agit d'aller vers un travail de pré-programmation. C'est à la fois une démarche exploratoire et une transmission des savoir-faire aux étudiants. Cette double démarche s'articule avec les cours théoriques que suivent les étudiants.

Dans le cadre de notre formation, nous faisons appel à des professionnels d'horizons divers montrant des pratiques variées. L'idée est de présenter aux étudiants un panel d'acteurs du milieu de la programmation et de leur montrer que l'on peut retrouver la programmation chez divers acteurs, dans les bureaux d'études en AMO bien entendu mais aussi en maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre. On essaie de sensibiliser les étudiants au fait que la programmation répond à de multiples enjeux et qu'elle réunit des professionnels d'origines différentes. Au-delà de la formation initiale classique, la programmation est aussi enseignée sous la forme d'un module au sein de notre formation continue diplômante « Maîtrise d'ouvrage des projets urbains » (MOPU).

L'Institut d'Urbanisme de Paris est amené à fusionner avec l'Institut Français d'Urbanisme, pour créer l'École d'Urbanisme de Paris à la rentrée 2015. L'enseignement de programmation de l'IUP s'est rapproché de l'enseignement qui, du côté de l'IFU, était un enseignement adressé à la Maîtrise d'ouvrage urbaine, pour créer un parcours « Programmation, projet et management urbain » (PROMU). L'idée est de créer un lien plus fort entre les métiers de la programmation et ceux de la maîtrise d'ouvrage urbaine.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Il me semble qu'il existe un enjeu fondamental qui est d'aller au-delà de la simple dimension pré-opérationnelle traditionnelle de la programmation, notamment dans notre contexte de diminution des finances publiques.

À mon sens, la programmation fait l'articulation entre la forme spatiale et le contenu social. Elle prend une part de plus en plus importante dans les métiers de la production de la ville et il me semble que l'on va de plus en plus vers des commandes publiques qui requièrent plus fortement l'articulation de ces deux éléments. C'est un défi dans le cadre de notre enseignement car nous avons des étudiants de formations très différentes (géographes, architectes, politistes, ingénieurs, etc.). D'un côté, il faut ainsi amener les architectes par exemple, vers la compréhension du jeu d'acteurs et des usages auxquels doit répondre la mission de programmation. De l'autre côté, les politistes par exemple, doivent comprendre les enjeux du dimensionnement des espaces...

Il y a aussi une dimension « action » très forte dans la programmation car il s'agit malgré tout de produire même si on est de moins en moins dans le l'opérationnel classique. Se pose donc la question de la production de la ville au sens large : comment faire émerger une réponse en termes de jeu d'acteurs, choisir les outils techniques et juridiques de mise en œuvre... Je fais le constat que beaucoup de professionnels sont engagés dans cette nouvelle démarche qui dépasse l'imaginaire crispé de la programmation au sens de la loi MOP.



Géographe-urbaniste, professeur à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE, responsable du parcours « politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations »

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

J'identifie trois points clés dans les évolutions des métiers de l'urbain qui sont intrinsèquement liés au contexte général qui conditionnent ces évolutions.

Le premier point concerne toute la complexité de la régulation urbaine, des formes de redistribution territoriales face aux inégalités socio-spatiales croissantes qui vont de pair avec l'amplification néolibérale. Le deuxième point, directement lié au premier, touche aux questions de gouvernance, c'est-à-dire comment faire la ville, comment s'ouvrir aux questions de démocratie locale et de participation, en ne s'appuyant pas uniquement sur les expertises qualifiées ou qualifiantes ? Comment fait-on pour traduire ces questions en les ouvrant à un champ plus large que la seule compétence technique ? Cela renvoie aussi aux questions du droit à la ville et de la justice spatiale, thèmes auxquels nous sommes très attachés dans notre enseignement. Le troisième point est qu'il existe un certain impératif « à faire de la durabilité » qui pose problème car cela est marqué à l'heure actuelle par des formes standardisées de conception spatiale qui sont à interroger. Il faut essayer de sortir de ces configurations standardisées et homogènes de la pensée et de la mise en pratique.

Selon moi, l'enjeu de la durabilité est de retravailler sur des éléments théoriques qui fondent l'aménagement depuis 10 ans. Par exemple, en essayant d'infléchir le regard un peu négatif porté sur la ville étalée. Je pense qu'il faut essayer de mieux articuler les logiques qui concernent la ville étalée et la ville compacte qui sont censées générer deux modèles distincts alors qu'ils sont liés. L'idée est plutôt de tenter de joindre ces deux archétypes et de les relier aux enjeux environnementaux et sociaux, et de voir comment on peut essayer de les penser de manière un peu moins schématique.

Il me semble également que toute cette complexité change la manière d'aborder l'enseignement. Il faut essayer d'avoir des programmes de formation qui ouvrent sur plus de pluralisme.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Nous avons plusieurs parcours professionnels en Master 2 dans lesquels nous essayons de refléter les grandes tendances de l'activité professionnelle future des étudiants et de développer un regard critique et une pratique engagée. Un parcours sur l'habitat et l'innovation vient d'être créé où l'on se concentre sur les formes en émergence, on y aborde les questions d'habitat collaboratif et participatif par exemple. Dans le deuxième parcours, il s'agit de réinterroger les questions de la ville étalée et de la durabilité. Enfin, le dernier parcours porte sur le projet urbain et le montage d'opérations qui renvoie aux questions de financiarisation de la ville et aux questions que pose le projet urbain notamment dans sa dimension managériale. Nous avons auparavant un cours de programmation que l'on a finalement intégré dans un autre cours intitulé « revue des projets urbains » pour mieux l'articuler à un cadre plus général car on s'est aperçu que les étudiants ne saisissaient pas forcément la différence entre le projet urbain et la programmation. Le dernier parcours à vocation recherche s'inscrit dans une tradition forte à Nanterre de pluridisciplinarité et de recherche urbaine, et dans la lignée des études urbaines (urban studies) développées dans de nombreuses universités européennes ou nord-américaines.

Nous avons une exigence dans notre programme de formation qui est la dimension comparative, notamment, et pour faire vite, entre les villes du nord et les villes du sud. Nous souhaitons re-questionner la circulation des modèles urbains et des référentiels des politiques publiques et c'est une dimension de la réflexion qui est amenée à prendre de l'ampleur. On s'intéresse également aux questions de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité. Je pense qu'il ne faut pas rester retranché au sein du milieu de l'urbanisme mais s'ouvrir à d'autres disciplines pour pouvoir alimenter la réflexion sur la ville et s'ouvrir à d'autres champs ou à la recherche-action.

Dans la formation de Master 2, qui s'appuie sur une co-habilitation forte avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine, un des éléments centraux est l'atelier de projet urbain où l'on demande aux étudiants de réaliser un diagnostic, de définir une stratégie d'aménagement et une programmation, et de traduire ces éléments spatialement. Cet atelier s'enrichit

des cours de spécialisation dispensés en parallèle par des professionnels, qui sont majoritaires dans l'enseignement en Master 2. Dans un deuxième temps, on place les étudiants en situation de commande réelle de collectivités locales, d'établissements para-publics etc. Ces études ne sont pas forcément centrées sur le projet urbain, les étudiants peuvent travailler tant sur l'élaboration de diagnostics territoriaux que sur un projet de trame verte ou sur l'évaluation de politiques de rénovation urbaine ou des programmes de logements neufs. Les étudiants doivent enfin effectuer un stage de 6 mois au sein d'une structure professionnelle.

La dimension internationale dans le parcours est notamment présente dans le volet recherche où l'on a développé des ateliers d'échanges à l'étranger (Boston, Madrid, etc) et à travers des voyages d'études pour les étudiants de Master 2.

En outre, ce que je souhaiterais développer à l'avenir c'est toute la dimension éthique autour du rôle du praticien, de sa réflexivité et des valeurs mobilisées. Comment la défendre dans une pratique professionnelle ? Quelle place pour le politique ? Je pense que ce sont des éléments qui font un peu défaut dans nos formations à l'urbanisme et notamment pour réinterroger une forme de standardisation des modèles qui circulent partout (les écoquartiers, etc.). C'est tout l'enjeu et toute l'ambiguïté des formations à l'urbanisme : c'est à la fois former des professionnels à l'urbanisme, qui est imprégné de ces formes « dominantes » et normatives contemporaines, mais aussi, et dans le même temps, il faut donner aux étudiants les moyens de les hybrider, de questionner les savoir-faire du « technicien », de les mettre à distance à la faveur d'une analyse plus critique.

Pour ma part ce qui est clé c'est de donner aux étudiants toutes les « armes » conceptuelles et techniques pour leurs activités futures notamment au sein de la maîtrise d'ouvrage, et de les amener à les re-questionner dans le contexte actuel. Il faut redonner un peu de complexité, de pluralisme et de perspective critique à ces formations.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Je pense qu'il est difficile d'isoler la programmation du reste : c'est un appui dans l'élaboration de la stratégie urbaine, elle doit favoriser la prise en compte des usages et des pratiques, c'est un élément qu'il faut absolument renforcer. C'est un outil de mise en cohérence entre deux types d'activités qui schématiquement concernent l'amont (études, planification et stratégie) et l'aval (opérationnel) d'un projet. Je pense que la programmation doit jouer le rôle de pivot entre eux, même si elle intervient à toutes les étapes. Mais je ne suis pas sûre qu'il faille lui accorder un rôle prépondérant si l'on parle de co-construction ou de collaboration dans la fabrication urbaine.

En fait, je m'interroge encore sur ce qu'est la programmation dont le contenu reste très ouvert.



Président de la Société Française des Urbanistes,
urbaniste et architecte (Lieux Dits SAS),
professeur associé à l'Institut d'Urbanisme de Lyon

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Les évolutions sont rapides et permanentes. L'urbanisme, par essence transversal et pluriel, recouvre des champs multiples, sociaux et économiques, spatiaux, techniques, et s'ouvre toujours à de nouveaux domaines. Il faut en permanence anticiper, repérer et réajuster. En tant qu'association, nous participons à ce repérage sans nous cantonner à établir des constats, car l'urbanisme est un projet avec ses attentes, pas seulement un métier avec ses techniques.

J'ai plusieurs impressions face à l'évolution du marché actuel : il y a la question de la crise économique persistante. Le marché se resserre et l'urbaniste ne dispose plus du tout dans les prix actuels, de la capacité à porter des enjeux qui aillent au-delà de la commande. Apparaît simultanément un manque de commande prospective en urbanisme : les commanditaires n'en voient plus l'utilité. Alors plus personne ne se saisit des questions essentielles : qui pense le devenir du territoire ? Tout est de plus en plus règlementé et encadré jusqu'à l'absurde et pourtant les découpages laissent de larges blancs dans la géographie et des vides thématiques ; on ne pense pas la réalité du recouvrement des questions et de l'imbrication des territoires. Chacun s'arrête à sa limite légale, technique ou contractuelle. Pour résoudre ce problème, au lieu de penser la complexité, on agrandit les périmètres. C'est une fausse solution, car les questions ont rarement été aussi riches, ouvertes, et l'urbaniste a le devoir de poser les bonnes questions à la bonne échelle, même quand elles vont au-delà des limites imparties à sa mission.

Dans cette perspective, les urbanistes de la Société Française des Urbanistes (SFU) sont présents dans des débats très divers, sur la densité, la sécurité incendie, la mise en œuvre de la loi ALUR, la ville durable, l'économie coopérative, l'écologie urbaine, etc... Et pour refonder des enjeux plus fondamentaux, la SFU met en place des débats dans le cadre des Journées Mondiales de l'Urbanisme. En 2013, ces Journées ont été l'occasion d'une approche prospective. Quelles nouvelles transversalités pour l'urbanisme, quelles évolutions des méthodes, de l'exercice, de la qualification, des formations, et de l'identité de l'urbaniste se dessineront dans les dix à quinze prochaines années ? Nous avons précisé ces enjeux dans des réunions régionales,

l'idée étant de faire émerger les compétences, les connaissances et technicités requises par des questions nouvelles. En 2014, nous avons abordé de la même façon, avec des chercheurs, des étudiants, des sociologues, des associations, la question de l'équité urbaine. Nous sommes convaincus qu'elle est la raison même de l'urbanisme.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

C'est l'Institut d'Urbanisme qui porte ces enjeux et les aborde ! J'y participe avec ma position de professionnel (c'est le rôle d'un enseignant associé) et dans mes domaines de prédilection, les formes urbaines et leur histoire, le projet d'urbanisme, et, à travers les politiques partenariales, le passage à la dimension territoriale. Réciproquement, pour les débats entre professionnels, je m'appuie sur ce que m'apporte ma position d'enseignant et sur mon travail avec mes collègues de l'Institut.

La SFU a joué un rôle historique moteur pour la création des instituts d'urbanisme. Elle a encore une action permanente, mais, en tant qu'organisation professionnelle nous respectons l'autonomie de l'enseignement, lequel tire sa légitimité de son caractère professionnalisant, mais aussi de son inscription dans l'université et dans la recherche. La SFU agit en collaboration avec l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche En Aménagement et Urbanisme) et l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes) qui ont aussi un accord de reconnaissance mutuelle.

Les relations entre la profession et l'université sont essentielles. Ajuster la formation à l'offre d'emploi en termes de compétences et de métiers n'est pas l'enjeu le plus important, du moins pas de façon directe comme on l'imagine souvent dans une logique simpliste d'offre et de demande. En effet, on forme des professionnels futurs, on ne doit pas ajuster leur formation à un simple constat des besoins actuels mais à une prospective des besoins futurs. Cette prospective des besoins est un projet plus qu'une simple analyse, car l'urbanisme contient une volonté intrinsèque de transformation. Il est indispensable que les professionnels, à partir de leur pratique, les enseignants et

les formateurs, les chercheurs, les étudiants en urbanisme portent ensemble ce projet.

Aujourd'hui, au sein des universités, on forme des étudiants en tant que futurs professionnels et plus seulement en tant que chercheurs. Les formations sont souvent excellentes, cependant, on reste confronté à un problème de reconnaissance des diplômes universitaires par rapport à des diplômes des écoles d'ingénieurs par exemple. Il faudrait plus enseigner la posture et la responsabilité professionnelle future, pas seulement le métier et la technicité. En urbanisme, cette difficulté rejoint la question de la précision du champ d'intervention : il n'y a pas de définition arrêtée de la profession d'urbaniste. On est plus à l'aise pour intervenir sur différents champs mais cela pose des problèmes d'identité et de reconnaissance professionnelle. Il faut obtenir la reconnaissance de l'urbanisme et de l'urbaniste, la reconnaissance de sa responsabilité et de sa déontologie, sans renoncer à l'ouverture de la discipline, sans trop délimiter les métiers. À la SFU nous pensons que c'est une situation très novatrice, en phase avec la pluralité.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

La programmation est une méthode et une démarche, mais en urbanisme ce n'est pas un objet isolé ni arrêté dans le temps de l'étude. La programmation urbaine ne peut pas être séparée du projet, être posée indépendamment, en préalable, comme en architecture ou en ingénierie. L'urbaniste ne part jamais d'une situation arrêtée, son objet d'étude, le territoire et la ville, sont toujours en mouvement et l'urbaniste considère son objet d'étude depuis l'intérieur. La loi sur l'ingénierie de 1973, ancêtre de la loi MOP prenait l'exemple d'un bateau : le maître d'ouvrage définissait les performances à atteindre (programmation), puis le concepteur étudiait les possibilités d'y répondre avec différentes motorisations (phase de projet) et le maître d'ouvrage en choisissait une pour la réalisation. Il est déjà un peu douteux d'étendre ce découpage à l'architecture et ça devient complètement illusoire en urbanisme.

Filons la métaphore : en urbanisme on est déjà dans le bateau avec le commanditaire et tous les passagers, et il est déjà en route. Comment, dans ces conditions, séparer strictement la définition des objectifs, la conception du projet puis son pilotage ? Dans cette vision, la stratégie de politique urbaine n'est pas non plus séparée du projet ni de la participation, les interactions sont permanentes. L'urbanisme procède d'une volonté de faire collective et non pas d'un diagnostic suivi d'une stratégie puis de sa mise en œuvre.

Alors, peut-on former à la programmation urbaine ? Oui, je pense que vous avez là un bon thème, car même si l'autonomie de la programmation n'est qu'une fiction très momentanée pour les besoins de l'étude, identifier et mettre en œuvre des techniques de programmation urbaine reste intéressant et très utile.

Et puis la formation continue constitue également un réel enjeu. Il me semble indispensable de mettre en place des organismes de formation continue. Dans l'idéal, il faudrait créer une formation continue plus fondamentale et de façon conjointe avec l'OPQU et les instituts d'urbanisme. Il existe beaucoup de formations ponctuelles dans le champ de l'urbanisme, à des évolutions législatives ou à de nouvelles technicités. Leurs organisateurs les présentent de façon tronçonnée et oublient trop souvent de les rapporter à l'urbanisme. N'en faisons pas autant, n'oublions pas de dire que la programmation urbaine fait partie du projet d'urbanisme et qu'ils font ensemble partie de l'urbanisme. Les urbanistes doivent affirmer que l'urbanisme est une discipline globale.



Architecte, docteur en projet architectural et urbain (Paris VIII), chercheur au Laboratoire Espaces Travail LET-LAVUE (LET), Président du Conseil d'Administration de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette et enseignant en « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine »

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

L'évolution de ces métiers, me semble-t-il, doit être abordée à la lumière d'une mutation sociétale majeure qui oblige par exemple à repenser la notion de progrès, ceci pour la débarrasser des écueils de promesses naïves et de réductions matérialistes, et pour y intégrer la considération des prises de risques à affronter et à assumer collectivement. Les processus qui autrefois renouvelaient dans la continuité des notions telles que la ville, l'urbanité, etc. semblent aujourd'hui en panne. Les mobilités résidentielles et quotidiennes de même que les développements des technologies d'information et de communication, conduisent à une recomposition profonde de la relation des personnes à autrui de même qu'à un contexte à la fois local et territorial. Méfions-nous donc des affirmations hâtives qui annoncent, par exemple, qu'en 2050 les trois quarts de la population mondiale vivrait « en ville », alors que nous savons qu'une bonne partie de ces populations se trouvent poussées vers des habitats précaires voire dangereux qui n'ont pas grand-chose à voir avec une « ville », et encore moins avec ce que nous pouvons appeler, à la suite d'Henri Lefebvre, le droit à la ville. Et prenons la mesure de l'écart civilisationnel et culturel qui est en train de se creuser, en ce qui concerne le cadre de vie quotidien, entre différentes parties de la population mondiale.

L'approche consciente de ces transformations de la société, de la nécessité d'un projet de société et donc d'un projet politique, doit se doubler d'un deuxième niveau de vigilance en amont de la question à proprement parler des métiers : l'étude des espaces urbains et de leur transformation n'était jamais, autant qu'aujourd'hui, à considérer comme une approche de la complexité. Tous les savoirs et savoir-faire mobilisés pour comprendre et transformer ces espaces sont doublement concernés : par la remise en question et la refondation de leurs contributions spécifiques qui doivent se construire dans une méfiance envers toute tentation de réduction et de simplification, et par l'implication dans la construction de cultures collaboratives à même de prendre en charge valablement la formulation et le traitement des problèmes dans leur complexité. Les processus de transformation de l'espace urbain qui ne peuvent plus être abordés selon des catégories prédéterminées, mais doivent à chaque fois être compris et accompagnés dans leur complexité singulière. Chaque cas présente

des articulations différentes entre échelles spatiales et temporelles, et de logiques d'intervention et de transformation correspondantes : en passant par des échelles intermédiaires, de nouvelles formes de micro-urbanisme mobilisant et valorisant des modes d'action immédiats et locaux, interagissent ainsi avec des logiques d'action à long terme et à l'échelle de grands territoires par lesquelles les trames paysagères – l'eau, le végétal, les terres perméables, etc. – et les infrastructures de transports structurent de plus en plus durablement notre cadre de vie.

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

Enseignant en école d'architecture, j'ai à réfléchir à ces remises en question dans le cadre d'une offre de formation qui se veut généraliste, délivrée à des étudiants qui préparent le diplôme d'état d'architectes. Avec ma collègue Valentina Moimas, je propose un groupe de projet intitulé « projet urbain participatif et conception architecturale » qui profite aussi d'apports théoriques et méthodologiques d'autres personnes dont Jodelle Zetlaoui-Léger. Chaque édifice et chaque aménagement est abordé dans cet enseignement comme contribution à un cadre de vie urbain amélioré et valorisé ; à un espace urbain plus hospitalier et habitable, plus disponible aussi aux différentes facettes et temporalités de la vie urbaine. Nous insistons sur l'importance d'enjeux et d'objectifs de projet bien formulés, tout particulièrement dans une période de fortes mutations sociétales. Nous demandons aux étudiants de privilégier dès le début la question des modes de vie et des usages existants, en transformation et attendus, et d'engager une exploration des réponses architecturales possibles toujours en se référant à ce qu'ils connaissent des attentes des futurs usagers. Cette demande les conduit à vouloir mieux comprendre les futurs usagers et habitants, à développer des méthodes qui leur permettent d'en savoir plus, mais aussi de mesurer les difficultés, les limites voir les illusions possibles de ce type d'approche. L'enseignement proposé met les étudiants en situation de confrontation directe avec les divers acteurs – y compris les habitants – de l'espace urbain sur lequel ils travaillent, ce qui en retour les oblige à questionner leur propre rôle, compétence

et responsabilité. J'ai l'occasion également d'aborder ces questions dans le cadre de cours de théorie, en particulier sur l'architecture et la ville post-carbones (avec Serge Wachter), et sur le travail de conception dans la ville contemporaine, et notamment dans les réseaux de villes (avec Pierre Bouché). Dans le cadre d'un séminaire (avec Jodelle Zetlaoui-Léger et Emmanuel Amougou) j'ai l'occasion d'interroger et d'approfondir avec les étudiants la relation entre travail de programmation et travail de conception, pour le cas du projet architectural aussi bien que pour celui du projet urbain.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

L'actuelle transition sociétale est aussi importante que ce que l'on a appelé la révolution industrielle. Ce n'est pas parce que nous ne savons pas encore bien la nommer qu'elle est moins fondamentale. La notion de développement durable ne recouvre de loin pas tout. Mais tous les programmes de politique urbaine tentent de répondre, de manière plus ou moins directe, aux défis et enjeux de cette transition en cours. C'est en réalité une situation pleine d'incertitudes qu'il s'agit d'affronter. Et dans cette situation le travail de programmation urbaine permet, si sa méthode est bien construite, de constituer un espace et un processus de réflexion conviant et mettant en relation une pluralité de compétences et de points de vue pour éclairer les possibilités d'actions concrètes sur l'espace urbain. En structurant principalement l'effort de bien poser les problèmes, et en plaçant au cœur du processus collaboratif la question du projet de vie, la programmation urbaine ouvre et organise un processus cognitif large - mais qui n'est ni omnipotent ni exhaustif ! - permettant de tendre par les propositions concrètes vers une synthèse, et en matière de développement urbain, vers ce que l'on peut appeler la démocratie cognitive. J'ajoute que le travail de programmation urbaine engage aussi chaque acteur dans un processus de clarification de son rôle spécifique et de ses responsabilités, ce que je juge particulièrement stimulant et formateur pour les futurs architectes.



Sociologue-urbaniste, docteur en urbanisme et aménagement de l'espace, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette

Quelles sont selon vous les évolutions que connaissent les métiers de l'urbain ?

Je m'appuierais principalement dans ma réponse, sur des travaux de recherche que j'ai menés depuis les années 2000 à ce sujet ; les quinze dernières années marquent en effet un moment assez charnière dans l'évolution des métiers de l'urbain.

Les travaux de recherche qui ont été réalisés sur ces métiers dans les années 1980-1990 ont mis en évidence comment la « division technique du travail » était à l'œuvre dans les domaines de la production de l'espace. Les réglementations sont devenues de plus en plus pointilleuses sur un ensemble de prise de responsabilité et de procédures de mise en sécurité, technique et économique du projet. Ces évolutions se sont traduites par ce que Vivianne Claude a appelé, « des appels à compétence ». Ces derniers ont conduit à l'émergence de toute une série de métiers, certains autour de compétences nouvelles, d'autres par rapport à des activités qui étaient par le passé prises en charge par un professionnel plus généraliste.

Cette logique de spécialisation s'est accompagnée d'une autre préoccupation, d'intégration ou d'articulation, de plusieurs compétences au sein de mêmes structures ou groupements de prestataires. Ce double mouvement qui peut paraître contradictoire, s'explique par la montée en puissance des enjeux du développement durable. Ceux-ci ont dans un premier temps été essentiellement appréhendés sur un plan environnemental en France, et par des processus de certification autour de normes à respecter et d'éco-techniques à promouvoir. Tout un ensemble de professionnels se sont spécialisés dans ce domaine et se sont mis à intervenir autant du côté de la maîtrise d'œuvre que de la maîtrise d'ouvrage, avec, d'ailleurs, des postures pas toujours très faciles à cerner au cours d'un processus de projet.

Puis, on a commencé à comprendre que le développement durable ne pouvait se résumer aux thèmes des consommations d'énergie, des ressources naturelles ou la biodiversité à préserver, à des questions sanitaires, qu'il mettait sans cesse en interaction d'autres dimensions économiques, sociales, culturelles. On a donc admis qu'il fallait opérer des interfaces importantes et simultanées entre différents aspects de la réflexion sur l'aménagement et la construction, souvent abordés de façon très sectorielle.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, la question des formes de coopération interprofessionnelles liées à des enjeux d'innovations s'était déjà posée, en essayant d'établir des analogies entre le monde de l'industrie et le monde de l'urbain. L'idée qu'il fallait davantage faire travailler l'amont avec l'aval a de plus en plus été défendue. Cela s'est traduit par l'éloge des « ingénieries concourantes » et la promotion de nouvelles procédures comme les marchés de définition simultanées. La prise en considération des enjeux liés au développement durable repose aujourd'hui avec une grande acuité, cette question du rapport amont-aval, pas seulement en termes de coopérations interprofessionnelles mais en termes de coproduction avec les habitants-usagers finaux. Les évaluations des premiers projets d'éco-quartiers en France montrent à quel point la fabrication de dispositifs dits éco-techniques (pour la gestion de l'énergie notamment) ne peut plus se faire « en chambre » entre experts ; elle doit s'appuyer sur une prise en compte des « pratiques habitantes ».

De plus en plus de nouvelles générations de professionnels prennent conscience du fait que l'utilisateur doit faire partie du système d'acteurs du projet ; ils l'appréhendent au moins par souci d'efficacité et d'efficacités. Par ailleurs, les enjeux de développement durable s'accompagnent à la fois d'injonctions réglementaires en faveur de la participation citoyenne et de mobilisations spontanées, qui conduisent à ce que la présence de l'habitant s'impose de plus en plus dans la fabrication de l'urbain.

On entre ainsi dans des logiques de production où il devient indispensable de savoir dialoguer avec les autres – élus, experts, usagers, habitants –. Or cet échange ne peut s'opérer à mon sens, sans certaines capacités à appréhender ce que l'autre est en mesure de m'apporter... ce qui suppose d'être aujourd'hui à la fois un spécialiste et un généraliste....

Dans vos enseignements, vos interventions auprès d'étudiants ou de professionnels, comment abordez-vous ces enjeux ?

On a l'habitude de dire que les universités et les organismes de formation ont du mal à s'adapter aux attentes du système économique, de la société etc., mais si on regarde l'évolution des formations dans le champ de l'urbanisme, à partir des années 1990 notamment, elles se sont énormément diversifiées.

Elles ont mis en place des formations initiales et continues, accompagné les demandes en spécialisation de plus en plus fortes, notamment dans le champ opérationnel. La difficulté tient au fait que l'urbanisme est à la fois un domaine qui consiste à avoir une réflexion sur la fabrication des villes, les pratiques et représentations qui leurs sont associées – tout autant du côté des habitants, des usagers, des acteurs politiques que des professionnels - et en même temps, il s'agit d'une praxis.

Je pense que former des étudiants à des pratiques opérationnelles en urbanisme, les sensibiliser à certaines problématiques qui touchent directement à des démarches de projet, n'est pas facile pour des enseignants-chercheurs qui n'y ont jamais été confrontés. Ce qui a fait la grande force de l'Institut d'Urbanisme de Paris et de l'Institut Français d'Urbanisme, dans les années 1970, c'est qu'ils ont intégré des personnes qui venaient de grands bureaux d'études urbaines dans lesquels ils avaient eu un pied dans la recherche (1/3) et un pied dans le monde opérationnel (2/3). C'était idéal pour prendre toute la mesure des évolutions en cours et les enseigner. Leurs cours qui associaient solides ancrages théoriques et multiples récits d'expériences, étaient d'une grande richesse. J'en ai bénéficié. Dans le cadre de mon parcours, lorsque j'ai commencé à enseigner en urbanisme, j'ai rapidement ressenti le besoin d'aller travailler avec des agences et des bureaux d'études qui avaient une préoccupation de réflexivité et de contribuer, par des formes de recherche-action, à la production de connaissances sur les méthodes de projet.

Je pense que ce type d'expérience est important pour enseigner aux étudiants les pratiques de l'urbanisme contemporain. Autrement, on mesure mal les difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels. On peut faire des récits de projet, a posteriori, analyser des processus de décision, mais lorsqu'il s'agit d'enseigner les démarches de projet de façon pragmatique, dans des ateliers notamment, cela devient plus difficile. Le risque est de se limiter alors à une posture critique, celle qui a agacé fortement les architectes et qui a conduit dans les années 1980 et 1990 à un certain rejet des sociologues dans les écoles d'architecture. On a besoin d'avoir des compétences de plus en plus hybrides dans l'enseignement, notamment dans ce domaine de la production de l'espace.

La démarche de programmation joue selon nous un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques urbaines et la prise en compte des mutations sociétales liées au développement durable. Elle constitue l'opportunité de définir la vocation du projet d'aménagement urbain dans son territoire et ses déclinaisons en projet de vie et en performances à atteindre... Elle permet également de structurer et de porter les démarches de participation citoyenne. Qu'en pensez-vous ?

Un des problèmes qui se pose actuellement dans le milieu de l'enseignement, c'est que les professionnels engagés ont une disponibilité réduite. Ils n'ont pas tous forcément pris le temps au cours de leur trajectoire, de s'interroger sur leurs pratiques, sur leurs évolutions et sur l'évolution d'une manière générale de fabriquer de la ville. Ils ne sont pas toujours en mesure d'explicitier en termes méthodologiques, la façon dont ils procèdent lorsqu'ils

abordent des projets d'urbanisme ou architecturaux. Il y a à mon sens relativement peu de professionnels qui ont pris une certaine distance avec leur pratique ; ce qui ne rend pas toujours facile le dialogue avec les étudiants.

Cet aspect m'est apparu particulièrement saillant en école d'architecture, notamment dans ce qu'on appelle « l'enseignement du projet » ; souvent, des étudiants me disent « mais tout cela est très intuitif, on va très vite vers les solutions, mais on n'est pas capable de savoir, même après 4 ou 5 années de formation, comment on doit aborder un projet urbain ». Et de fait, lorsque j'interroge les étudiants sur ce qu'est selon eux « une démarche de projet », je fais souvent face à un très long silence. Or si on regarde les références sur lesquelles les étudiants pourraient s'appuyer, on constate que l'on manque cruellement en France d'ouvrages sur les méthodologies de projets. Il y a des ouvrages sur le sujet mais il reste quand même des zones d'ombres extrêmement importantes sur le plan des méthodes, sur la manière dont on travaille notamment avec des commanditaires et des usagers finaux.

Pour ce qui est du projet d'architecture, on reste par ailleurs encore très souvent avec des exercices lors desquels les étudiants sont peu amenés par les enseignants à s'inscrire dans un territoire spécifique. La relation d'un projet, à la parcelle, à l'environnement immédiat ou à la logique de développement d'une ville, est souvent insuffisamment appréhendée par les étudiants. Ils travaillent relativement peu avec des données contextuelles autres que géographiques et physiques. Ils ont du mal à avoir une représentation globale d'un processus de projet d'aménagement urbain. L'activité de projet leur est enseignée surtout à travers le travail de conception formelle, de façon détachée d'un processus de fabrication d'une commande et d'une programmation. Souvent, ce projet s'élabore dans le cadre d'un colloque très singulier avec l'enseignant, un architecte-praticien. Lorsque l'apprentissage s'effectue sous la forme d'ateliers (en « workshops »), les étudiants continuent généralement à dialoguer entre architectes. Les cas de mises en situation « réelle » restent rares, beaucoup plus que dans les formations en urbanisme. Les étudiants ne sont de ce fait pas formés à des situations de dialogue avec une maîtrise d'ouvrage, des élus, des utilisateurs, des usagers et des habitants.

J'ai le sentiment que le fait de devoir répondre à une commande, à un programme, a encore tendance à être perçu par beaucoup d'architectes qui enseignent, comme une entrave à la créativité, à la liberté, dont il vaut mieux que les étudiants s'affranchissent au cours de leur formation initiale. Au lieu de considérer la prise en compte des attentes des acteurs d'un projet comme des règles d'un jeu inventif, on les assimile d'emblée à des « contraintes ». D'après moi, on amène ainsi l'étudiant à penser que toute altérité, toute relation à l'autre serait source de frustration, au lieu de la présenter comme susceptible de stimuler la réflexion et l'innovation. Voilà ce qui pose à mon avis particulièrement problème aujourd'hui dans les écoles d'architecture, eu égard aux évolutions des conditions d'exercice que j'ai évoquées précédemment. On peut espérer cependant que les rapprochements avec les universités qui se mettent actuellement en œuvre favoriseront un apprentissage de l'activité de projet par l'interdisciplinarité.

Qui sommes-nous ?

Attitudes urbaines est un bureau d'études et de conseil auprès des Maîtres d'ouvrage. En 2010, le bureau d'études et ses partenaires (CMO&Programmation, Filigrane, ER.AMP, MDTS, Objectif Ville, Pablo Katz Architecture, RR&A), tous engagés professionnellement dans des réseaux d'échanges, de recherches et de formations ont décidé de se réunir en collectif scientifique pour animer le pôle de formation, d'information et d'échanges aptitudes urbaines.

Que faisons-nous ?

Nous observons au travers de notre exercice professionnel la complexification du processus d'élaboration des villes. Nous sommes convaincus que la démarche de programmation urbaine peut jouer un rôle croissant pour répondre à la complexité des nouveaux enjeux urbains - ville sur la ville, ville durable - et comme expression stratégique et opérationnelle du projet politique des décideurs sur la ville - un projet ouvert, évolutif et porteur de valeurs partagées.

Dans ce contexte, nous proposons un cursus de formation continue à la démarche de programmation urbaine « Les Matinales », qui s'accompagne :

- des ateliers de mise en situation
- d'un Club, réunissant les stagiaires, les formateurs, les personnalités et les organismes associés
- des événements Club
- de la Newsletter

Pour qui ?

Le cursus de formation « Les Matinales », le Club et la Newsletter s'adressent à des professionnels d'horizons multiples, Villes, Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Ministères, Etablissements Public Foncier, Bureau d'études de programmation, Agences d'urbanisme, Architectes, Urbanistes, CETE, CAUE, Sociétés d'Economie Mixte, professionnels de l'aménagement, du cadre de vie et de sa médiation auprès des différents publics...



Christine Alexandre
Directrice du développement
et de la formation
d'aptitudes urbaines



Anne-Laure Millot
Chargée de projets au
sein d'aptitudes urbaines



François Meunier
Gérant d'attitudes urbaines

Pour plus d'information, contacter Christine Alexandre : apu@attitudes-urbaines.com - tel : 01 40 34 08 47
Pour consulter le programme détaillé et les newsletters, rendez-vous sur notre site internet : www.attitudes-urbaines.com

Programme du cursus de formation à la démarche de programmation urbaine 2014-2015

Les séances des Matinales : 17 séances le jeudi matin et après-midi (accueil Club 8h30)

Les Ateliers : Les Matinales 3, 8, et 10 sont suivies d'un Atelier de 14h à 17h30

- N°1 Appréhender les finalités et les étapes de la démarche de programmation urbaine**
intervenant François Meunier (le Jeudi 18 septembre 2014 matin)
- N°2 Organiser et conduire le processus de délibération de la Maîtrise d'ouvrage urbaine**
intervenant Emmanuel Redoutey et François Meunier (le Jeudi 18 septembre 2014 après-midi)
- N°3 Intégrer les citoyens à la démarche de programmation urbaine ***
intervenant Jodelle Zetlaoui et François Meunier (le Jeudi 16 octobre 2014 journée)
* **Atelier A** « Comment conduire la participation citoyenne dans le projet d'aménagement urbain ? »,
intervenant Jodelle Zetlaoui
- N°4 Structurer et manager les ingénieries du projet d'aménagement urbain**
intervenant François Meunier (le Jeudi 20 novembre 2014 matin)
- N°5 Collaborer avec l'ingénierie de la Maîtrise d'œuvre urbaine**
intervenant Pablo Katz et François Meunier (le Jeudi 20 novembre 2014 après-midi)
- N°6 Organiser les conditions de consultation des ingénieries du projet d'aménagement urbain**
intervenant Jacques Cabanieu, Nicole Sitruk et François Meunier (le Jeudi 11 décembre 2014 matin)
- N°7 Montage, procédure, opérateurs et bilan financier : pourquoi et comment intégrer les enjeux liés à la mise en opérationnalité du projet urbain dès la phase programmation ?**
intervenant Irène Sornein, Thierry Stringat et François Meunier (le Jeudi 11 décembre 2014 après-midi)
- N°8 Rédiger son cahier des charges de programmation urbaine ***
intervenant Léna Bouzemberg et François Meunier (le Jeudi 15 janvier 2015 journée)
* **Atelier B** « Comment faire son cahier des charges en programmation urbaine ? »,
intervenant Léna Bouzemberg et Grégory Bouninneau
- N°9 Élaborer et partager le projet de vocation programmatique**
intervenant Irène Sornein et François Meunier (le Jeudi 5 février 2015)
Évènement Club, débats et séance « Cas du Club » de 14h à 17h30
- N°10 Programmer l'habitat et traiter les enjeux de peuplement ***
intervenant Emilie Bajolet et François Meunier (le Jeudi 19 mars 2015 journée)
* **Atelier C** « Comment définir une stratégie programmatique d'habitat ? »,
intervenant Emilie Bajolet et François Meunier
- N°11 Programmer les offres de services et d'équipements dans les projets d'aménagement urbain**
intervenant Nathalie Bonnevide et François Meunier (le Jeudi 9 avril 2015 matin)
- N°12 Intégrer la prospective dans la programmation urbaine des équipements scolaires**
intervenant Emilie Bajolet et Marjorie Ravily (le Jeudi 9 avril 2015 après-midi)
- N°13 Programmer les commerces dans le projet d'aménagement urbain**
intervenant François Kossmann et François Meunier (le Jeudi 21 mai 2015 matin)
- N°14 Programmer les activités économiques dans le projet d'aménagement urbain**
intervenant Johann Sandler et François Meunier (le Jeudi 21 mai 2015 après-midi)
- N°15 Programmer les mobilités dans le projet d'aménagement urbain**
intervenant Samuel Maillot et François Meunier (le Jeudi 11 juin 2015 matin)
- N°16 Programmer l'espace public et le paysage dans le projet d'aménagement urbain**
intervenant Léna Bouzemberg et François Meunier (le Jeudi 11 juin 2015 après-midi)
- N°17 Stratégie programmatique et stratégie environnementale**
intervenant Frédérique Driencourt et François Meunier (le Jeudi 2 juillet 2015)
Séance suivie l'après-midi du 2 juillet du Bilan 2014-2015 avec remise des certificats et du lancement du cursus 2015-2016.

PARTENAIRES

PERSONNALITÉS ASSOCIÉES

Jacques Cabanieu, Patrick Chotteau, Pierre Colboc, Jean-Pierre Courtiau, Philippe Druon, Martine Gestin-Morin, Dominique Oudot-Saint-Géry, Christian Romon, Bernard Roth, Nicole Sitruk, Michel Sudarskis, Bendicht Weber, Jodelle Zetlaoui-Léger

PARTENAIRES



Nathalie Bonnevide, Grégory Bouninneau, Frédérique Driencourt, Pablo Katz, François Kossmann



Assistances à Maîtrise de Projets
Stratégies urbaines et territoriales



Samuel Maillot, Emmanuel Redoutey, Thierry Stringat

attitudes urbaines

François Meunier, Émilie Bajolet, Léna Bouzemberg, Marjorie Ravily, Irène Sornein

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



École Spéciale d'Architecture, Association Internationale de Développement Urbain

SOUTIENS INSTITUTIONNELS



Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques,
Association Architecture et Maîtres d'Ouvrage, Société Française des Architectes,
École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette,
Ville de Garges-lès-Gonesse